



Conditions générales

Valables dès le 19.08.2024

1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les élèves inscrits auprès de La Sarbacane, aux enseignants avec un contrat de prestation de service valable signé auprès de La Sarbacane, ainsi qu'aux différentes modalités dans le cadre du soutien scolaire et aide aux devoirs dispensés par La Sarbacane.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

2.1 Ouverture

La Sarbacane est ouverte toute l'année scolaire.

2.2 Année académique

L'année académique débute la semaine du 26 août 2024 et se termine le 27 juin 2025.

Elle respecte les vacances et jours fériés officiels de l'école vaudoise.

A partir de l'année scolaire 2024-2025, le début du soutien scolaire débutera à la première semaine après la rentrée scolaire.

2.3 Description des cours de soutien scolaire et aide aux devoirs

Les cours à La Sarbacane sont des séances de soutien scolaire et aide aux devoirs dans les matières principales (mathématiques, maths-physique, français, allemand, anglais) et de perfectionnement. Selon le nombre d'élèves inscrits (1 enseignant pour 5 à 6 élèves), des enseignants de toutes les matières seront à disposition pour répondre aux besoins des élèves.

2.3.2 Conditions générales

Lieu d'enseignement

Les cours ont lieu au local de La Sarbacane, à la Rue du Bourg 6, 1095 Lutry.

Horaires des séances

Les séances se donnent du lundi au samedi aux horaires suivants:

| Jour de la semaine | Horaires |
|--------------------|-------------------|
| Lundi | 16 h 30 à 18 h 30 |
| Mardi | 16 h 30 à 18 h 30 |
| Mercredi | 13 h 30 à 15 h 30 |
| Jeudi | 16 h 30 à 18 h 30 |
| Vendredi | 16 h 30 à 18 h 30 |
| Samedi | 09 h 00 à 11 h 00 |

Les horaires des cours sont établis en début d'année scolaire.

L'élève n'est plus sous la responsabilité de La Sarbacane dès qu'il quitte les locaux.

Matériel

Les élèves arrivent avec leur cahier de communication, devoirs, livres d'enseignement et de quoi écrire. Ce matériel n'est pas à la charge de La Sarbacane et n'est donc pas compris dans les tarifs des cours. Pour tous les cours à La Sarbacane, nous déclinons toute responsabilité pour les éventuels dommages que l'élève pourrait subir. Il incombe aux participants de bénéficier d'une assurance personnelle.

Limite d'âge

La limite d'âge inférieure pour s'inscrire à La Sarbacane est fixée à 7 ans (ou respectivement à l'entrée en 4^e année primaire).

Règles internes

L'élève est tenu de respecter les règles de conduite en vigueur à l'école vaudoise (respect du matériel, du travail, des autres élèves et des enseignants).

2.4 Typologie des cours

Les élèves s'inscrivent par séance de 1 ou 2 heures, selon les horaires d'ouverture de La Sarbacane. Ne sont pas comptés les samedis avant ou après les jours fériés et vacances scolaires.

3. INSCRIPTION

3.1 Modalité et validité d'inscription

L'inscription est validée lorsque le/les parent/s de l'élève, ou son représentant légal, a envoyé le formulaire d'inscription en format papier, ou complété et envoyé le formulaire d'inscription par courriel.

Le paiement du nombre de séances pour le mois à venir ou en cours valide l'inscription.

3.2 Délai d'inscription

L'inscription se fait avant la rentrée scolaire d'août (soit le 26 août pour cette année 2024).

Pour cette première année de soutien scolaire de La Sarbacane, il est possible de s'inscrire en cours d'année sous réserve de disponibilité. Un décompte sera calculé en fonction du nombre de séances. Toute demande de changement de jour est possible dans la limite des disponibilités.

3.3 Durée et validité

L'élève doit être inscrit pour un minimum de 3 mois qui se renouvelle automatiquement si l'un des parents n'informe pas la directrice par écrit qu'il souhaite résilier.

Les cours ne sont pas rattrapables d'une année à l'autre.

4. RÉSILIATION

Aucune démission en cours avant les 3 mois n'est possible (sauf exception majeure, à en référer avec la direction).

L'arrêt des cours durant l'année n'implique pas le remboursement du prix de l'écolage et n'implique pas la cessation des versements par mensualités.

L'écolage est dû intégralement à l'école, même si l'élève cesse les cours durant l'année.

5. PAIEMENT

5.1 Facturation

Les cours sont facturés mensuellement à la fin du mois, pour le mois suivant, en fonction du nombre de cours prévus dans le mois à venir. Chaque versement doit impérativement être effectué avant le 1^{er} du mois. Les factures sont envoyées par courriel.

5.2 Modalité et délai de paiement

5.2.1 Facture mensuelle

Les cours se règlent mensuellement.

5.2.2 Modalités de paiement

Les paiements peuvent être effectués par e-banking.

Coordonnées bancaires:

La Sarbacane Sàrl
Route de Taillepied 29
1095 Lutry
IBAN: CH6500204204198821D7U
UBS Switzerland AG

5.2.3 Défaut de paiement dans les délais

Le défaut de paiement à l'échéance prévue déclenche l'envoi d'un premier rappel.

En cas de non-paiement à la suite du second rappel facturé CHF 20.–, la direction se garde le droit de recourir à un office de recouvrement.

La direction se réserve le droit d'interrompre les cours d'un élève dont les factures resteraient impayées.

6. ABSENCES

6.1 Absence du professeur

Lors d'une absence prolongée d'un enseignant, la direction se réserve le droit d'avoir recours aux services d'un remplaçant pour assurer le suivi des cours.

6.2 Absence de l'élève

Il incombe à l'élève d'être présent à tous les cours pendant l'année académique.

L'élève malade ou qui ne peut se rendre à La Sarbacane doit impérativement être excusé par ses parents ou représentant légal, par courriel, à l'adresse sabrina@la-sarbacane ou par téléphone au **078 891 64 15**.

En cas d'absence d'un élève (maladie, camps scolaires), il est possible de rattraper le cours dans un délai de 15 jours, selon les disponibilités de La Sarbacane.

Aucun remboursement ne sera accordé.

En cas d'absences répétées d'un élève, les cours ne sont pas rattrapables.

7. CLAUSE DE NON-CONCURRENCE ET DE FIDÉLITÉ

L'élève et/ou son représentant légal s'engage à ne pas prendre des cours en privé avec les enseignants de La Sarbacane tant qu'ils sont inscrits.

8. DROIT D'IMAGE

De nombreuses activités pédagogiques nous conduisent à réaliser des photographies ou des vidéos sur lesquelles apparaissent les élèves (site internet, flyers...), La Sarbacane pouvant également être sollicitée par la presse.

Photos et vidéos demeurent réservées exclusivement à l'usage de La Sarbacane et ses activités. En cas de refus de publication de photographies ou vidéos à des fins publicitaires, vous pouvez envoyer un courriel à La Sarbacane.

9. CONTACTS

9.1 Le professeur

Chaque élève a un contact direct avec ses enseignants. C'est avec ces derniers que sont réglées les questions de soutien scolaire, d'aides aux devoirs et d'enseignement. Des entretiens ponctuels avec les parents pour le suivi de l'élève peuvent être organisés dans les locaux de La Sarbacane.

9.2 La direction

Pour tout ce qui concerne les inscriptions, les absences, les demandes de modifications, l'organisation et toutes questions sur l'offre des cours, la durée et les prix ainsi que le règlement d'ordre intérieur, la direction de La Sarbacane est seule compétente.